

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES

ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr



Standard..... 01-40-58-75-00

Annonces 01-40-58-77-56

Accueil commercial 01-40-15-70-10

Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 1015

49 – MAINE-ET-LOIRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANGERS

Ventes et cessions

792 047 037 RCS Angers.

IN EXTENSO CENTRE OUEST.

Forme : Société anonyme à conseil d'administration.

Sigle : IECO.

Capital : 26313376 EUR.

Adresse : 8, rue Eugène Brémont, 49300 Cholet.

Oppositions : Art.L.236-14 du code de commerce - Opposition 10 jours à compter de la présente insertion au bodacc..

Commentaires : Avis de projet de fusion IN EXTENSO CENTRE OUEST Société Anonyme au capital de 26.313.376 euros Siège social : CHOLET (49300) 8, rue Eugène Brémont 792 047 037 RCS ANGERS MERCURE CONSEIL Société anonyme au capital de 100.000 € Siège social : CHOLET (49300) 8, rue Eugène Brémont 337 541 254 RCS ANGERS ————— AVIS DE PROJET DE FUSION

Suivant acte sous seing privé en date à CHOLET (49) du 27 octobre 2016, les sociétés "IN EXTENSO CENTRE OUEST" et "MERCURE CONSEIL" ont établi un projet de fusion par voie d'absorption de la société "MERCURE CONSEIL" par la société "IN EXTENSO CENTRE OUEST". Aux termes de ce projet, la société "MERCURE CONSEIL" ferait apport à la société IN EXTENSO CENTRE OUEST de la totalité de son actif, savoir 1.241.491,83 euros, à charge de la totalité de son passif, savoir 427.020,39 euros, soit un apport de 814.471,44 euros. Compte tenu de la distribution de dividendes pendant la période intercalaire, suivant une assemblée générale en date du 30 juin 2016, l'apport net serait de 684.471,44 euros. La société "IN EXTENSO CENTRE OUEST" détenant la totalité des actions de la société "MERCURE CONSEIL", il ne sera procédé à aucune augmentation de capital. La différence entre la valeur nette des droits apportés (684.471,44 euros) et la valeur comptable des actions de la "société "MERCURE CONSEIL" (2.294.751,76 euros), savoir 1.610.280,32 euros constituera à concurrence de 1.480.280,32 € un mali " technique " de fusion et à concurrence de 130.000 € un " vrai " mali de fusion. Etant une fusion simplifiée, cette opération n'entraîne ni échange de droits sociaux ni prime de fusion. Les créanciers des sociétés fusionnantes, dont la créance est antérieure au présent avis, pourront former opposition à cette fusion dans les conditions et délais prévus par les articles L.236-14 et R.236-8 du Code de Commerce. Conformément aux dispositions de l'article L.236-6 du Code de Commerce, deux exemplaires originaux du projet de fusion ont été déposés au greffe du Tribunal de Commerce d'ANGERS, le 16 novembre 2016, sous le numéro 2016/A/9418 pour

la société "MERCURE CONSEIL", et sous le numéro 2016/A/9417 pour la société "IN EXTENSO CENTRE OUEST". Pour avis.

